



L'information est certes passée inaperçue, mais elle n'a rien d'anodin. Le nombre de victimes de la route est en nette progression depuis avril dernier. Les mois de juillet et de septembre ont été les plus meurtriers avec, en particulier, une hausse des accidents des autocars. Une tendance qui s'est poursuivie en novembre et décembre. Selon des statistiques de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), la période allant du 11 octobre au 9 novembre a enregistré 4.608 accidents de la route qui ont fait 74 décès et 6.149 blessés dont 334 graves.

Les résultats positifs enregistrés pendant les six premiers mois de l'année 2015 ressemblent aujourd'hui à de simples souvenirs. En effet, le nombre de morts y avait enregistré une baisse de 0,72% pour s'établir à 1.512 et les accidents mortels avaient reculé de 1,86%.

Face à ce drame, Mohammed Najib Boulif, ministre délégué chargé du Transport, n'a pas trouvé mieux à faire que de réchauffer le « plat » déjà servi par le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique. Il a donc ressassé, lors d'une conférence de presse tenue dernièrement à Rabat, la batterie des mesures dites urgentes et visant soi-disant à durcir le ton contre les contrevenants au Code de la route d'ici l'année prochaine.

Encore une fois, il a parlé de la mise en place de nouveaux radars dont des modèles mobiles embarqués à bord de voitures banalisées, l'obligation du port de la ceinture de sécurité par tous les passagers des autocars, précisant qu'une campagne sera bientôt lancée pour la sensibilisation des citoyens et leur préparation quant à l'entrée en vigueur de cette mesure prévue en 2016, l'intensification des opérations de contrôle des autocars au niveau des gares routières, la surveillance de l'attestation de la visite technique pour les taxis, le durcissement du contrôle technique des véhicules et la possibilité de leur faire subir des contre-visites techniques.

Mohammed Najib Boulif compte également durcir les sanctions concernant le non-respect du sens giratoire et des interdictions ainsi que l'alcoolémie et la confiscation de tous les permis de conduire qui n'ont plus de points au capital.

Des copier-coller d'actions déjà annoncées dans la stratégie nationale pour lutter contre les accidents de la route concoctée par Rebbah et son équipe en 2013. En fait, ces derniers avaient annoncé l'élargissement du champ de contrôle routier et l'intensification des opérations de surveillance ainsi que la mise à niveau de toutes les infrastructures routières et la révision du Code de la route.

Qu'en est-il du taux de réalisation de ce programme ? Pourquoi nos routes continuent-elles à causer autant de drames alors que le budget du plan 2013-2016 pour la sécurité routière «a triplé» et que l'enveloppe destinée aux contrôles routiers «a augmenté de 60%»? Qu'en est-il de la campagne de sensibilisation des citoyens à travers des émissions radio, sur les dangers

La route tue : Les discours creux encore plus - Casablanca

Écrit par Administrator

Mardi, 15 Décembre 2015 10:28 -

de la route et qui a coûté la bagatelle de 5 millions de dirhams et débouché sur des partenariats avec des organisations de la société civile auxquelles un milliard de dirhams a été octroyé? Pourquoi les principaux indicateurs ont-ils été revus à la hausse alors que l'année 2014 a enregistré une baisse de 16,9% du nombre de morts dans les accidents de la route (714 morts), un recul de 15,43% du nombre des accidents mortels (561 accidents mortels), une baisse de 19,48% des blessés graves (2.469 blessés) ? La situation actuelle ne remet-elle pas en cause ces indicateurs positifs? Tant de questions qui vont sûrement demeurer sans réponse tant qu'il n'y a pas au Maroc un Observatoire indépendant de la sécurité routière chargé de fournir les statistiques et établir les rapports sur l'état des lieux de nos routes.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)